

BULLETIN D'INSCRIPTION

(Réservé aux MARCHEURS ou FEUGUEROLLAIS-BULLIENS)

V1 30/09/25



DIMANCHE 28 DECEMBRE 2025

3ème édition - 14km ou 28km - 1000 participants maxi - Le dernier trail de France en 2025 !
Association Sportive du Trail de la Guigne - 6, rue de Caen - 14320 FEUGUEROLLES-BULLY
Tél.: 07 66 36 26 39 - Courriel : traildelaguigne@gmail.com



DIMANCHE 28 DECEMBRE 2025

☑ Cochez l'épreuve choisie

(Dossards, départs et arrivées à Feuguerolles-Bully)

- ☑ ☐ 9h00 - TRAIL de la Guigne 28km (320m D+) (25€ puis 27€ à partir du 07/12) (Catégories U23 et +, né en 2006 et avant)
- ☑ ☐ 9h30 - TRAIL de la Guigne 14km COURSE (160m D+) (13€ puis 15€ à partir du 07/12) (Catégories U20 et +, né en 2008 et avant)
- ☑ ☐ 9h30 - TRAIL de la Guigne 14km MARCHÉ LIBRE (160m D+) (5€ puis 7€ à partir du 07/12) (Catégories U20 et +, né en 2008 et avant)

❶ AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE (EXCEPTÉ POUR LA MARCHÉ LIBRE)

Dossier complet : à déposer en mairie de Feuguerolles-Bully

(Chèque à l'ordre de l'Association Sportive du Trail de la Guigne ou virement bancaire IBAN FR76 1660 6451 1284 9031 0246 120 Code BIC : AGRIFRPP866).

❷ APTITUDE MEDICALE (excepté pour la marche libre), fournir obligatoirement la photocopie :

Courses : LOI n° 2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France, pour les personnes majeures de toutes nationalités, leur participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire à l'organisation soit :

- D'une licence Athlète Compétition ou Athlète Entreprise ou Athlète Running délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé et Encadrement) ne sont pas acceptées ;
- D'une attestation (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que la personne a réalisé le Parcours de Prévention Santé « PPS » mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée (pps.athle.fr) dont les conditions d'utilisation seront établies également par cette dernière. Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum trois mois avant la date de la manifestation à laquelle la personne souhaite s'inscrire

La Marche libre du TRAIL de la GUIGNE 14km n'est pas chronométré et ne nécessite aucun certificat médical ni PPS.

❸ INFORMATIONS :

Dossards à retirer 30mn minimum avant chaque départ. Douches et vestiaires mis à disposition. Arrivées à 12h30 maxi (8km/h sur 28km / 4,6km sur 14km)

Pour raison générale de sécurité, l'usage des bâtons est interdit aux participants des épreuves chronométrées.

PARTICIPANT(E)

NOM : Prénom : Sexe : Masculin ☐ Féminin ☐

Date de naissance : / / Adresse :

Ville : Code postal : Téléphone : Email : @

Nom de l'équipe, du club ou de l'association (en toutes lettres) :

Je reconnais avoir pris connaissance et accepte le règlement de la manifestation sportive (disponible sur traildelaguigne.fr ou envoyé sur simple demande effectuée par courriel).

Signature participant (e) :



COMITE DE SOUTIEN :

<https://fr-fr.facebook.com/MagalieOnPenseAToi/>
pour connaître la vérité sur ta disparition tragique le 17/12/2013 en Martinique.